

Journée nationale des sapeurs-pompiers

Ministère de l'Intérieur – Salle des Fêtes

Vendredi 13 juin 2014

Allocution de Bernard CAZENEUVE,

Ministre de l'Intérieur

Messieurs les présidents,

Messieurs les parlementaires,

Monsieur le directeur général de la sécurité civile et de
la gestion des crises,

Monsieur le président de la fédération nationale des
sapeurs-pompiers de France,

Messieurs les directeurs,

Mesdames et messieurs les officiers, sous-officiers et
sapeurs,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

C'est un immense plaisir que de vous recevoir aujourd'hui, Place Beauvau.

Les sapeurs-pompiers sont, ici, au sein de ce ministère, chez eux. Je sais que ce moment de rassemblement est un moment important pour la communauté des sapeurs-pompiers de France.

Mais cette journée nationale est avant tout, la journée du souvenir. La nation se rassemble pour exprimer sa reconnaissance à celles et ceux qui, au prix de leur vie, ont porté secours.

Demain, dans chacune des 7 300 casernes de notre pays, vous rendrez hommage aux sept sapeurs-pompiers qui, au cours des douze derniers mois, ont perdu la vie pour sauver celle des autres.

A leurs familles et à leurs collègues éprouvés, j'exprime notre compassion, notre solidarité, notre soutien. Ces sept sapeurs-pompiers resteront à jamais des exemples

de courage et de dévouement. Sachons leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

Je souhaite également exprimer, au nom de la Nation, ma reconnaissance et mon soutien aux centaines de sapeurs-pompiers qui sont, chaque année, blessés en intervention, souvent grièvement. Je pense en particulier, cette semaine, à vos collègues de Haute Vienne, auxquels j'adresse mes vœux de prompt et complet rétablissement.

Sapeurs-pompiers de France, au-delà de vos qualités individuelles de courage et de dévouement, vous incarnez les valeurs collectives d'un grand service public : compétence, efficacité et solidarité. Je vous exprime aujourd'hui le respect, la reconnaissance et la confiance du Président de la République, du Premier Ministre et du Gouvernement.

Il importe que cette reconnaissance et cette confiance ne se traduisent pas seulement par des mots à l'occasion

de rendez-vous protocolaires ou festifs, comme celui qui nous réunit aujourd'hui. Ce sont aussi des actes.

Pour cette raison, je tiens à chacun de mes déplacements, comme hier encore en Corse, à vous rencontrer personnellement, à me faire présenter votre dispositif, à recueillir vos impressions, à vous écouter me raconter ce qu'est votre mission.

Ce sont ces rencontres si riches, mais aussi les occasions plus formelles de dialogue que j'ai avec vos chefs et avec vos représentants, comme avec vos élus, qui permettent de construire, de moderniser et de défendre notre modèle de sécurité civile.

Sans viser aujourd'hui à l'exhaustivité, je souhaite donc saisir cette occasion pour évoquer avec vous quelques-uns des chantiers que nous avons engagés et dont dépendent la modernisation, et donc la préservation, de ce modèle auquel je suis profondément attaché.

Je sais pouvoir compter dans ce domaine sur les conseils éclairés et sur le soutien précieux du sénateur Yves ROME, président de la conférence nationale des services d'incendie et de secours, et du député Jean-Paul BACQUET, président du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires. Je les en remercie.

Je sais pouvoir également compter sur l'aide de l'ensemble des partenaires sociaux, dont je salue les représentants présents aujourd'hui et avec qui je souhaite poursuivre un dialogue fécond et respectueux, que ce soit au plan national ou à l'échelon départemental.

Le premier des sujets que je souhaite aborder, c'est le secours d'urgence aux personnes. Je sais combien ce sujet est sensible, parce que je n'ignore rien de ce que la couverture sanitaire du pays doit aux sapeurs-pompiers, mobilisables à toute heure du jour ou de la nuit, par tous les temps, au quotidien comme lors d'événements catastrophiques. Je sais la part que vous

prenez dans le respect des engagements du Président de la République pour offrir une prise en charge de nos citoyens en détresse, et ce, en tous points du territoire, en moins de 30 mn. Je sais et je partage votre souci d'être considérés comme des acteurs majeurs de la politique publique du secours, et non pas des supplétifs, mobilisables dans les communes reculées ou aux heures indues.

Les contacts sont établis avec le cabinet de Marisol TOURAINE. Nous nous engageons personnellement à la mise en place d'une feuille de route qui permette à chacun de trouver sa place, sans concurrence inutile, sans rivalité stérile, mais dans la complémentarité, la mutualisation des moyens et l'optimisation des budgets, ceux de l'Etat, des collectivités locales comme de l'assurance maladie ... Les sapeurs-pompiers par leur présence territoriale, constituent un maillon de proximité **essentiel** dans la chaîne des secours d'urgences aux personnes.

D'ores et déjà, je puis annoncer que nous avons demandé à nos cabinets d'être, ensemble, réunis le 25 juin prochain, pour la restitution du rapport de l'IGA et de l'IGAS sur l'évaluation du référentiel de 2009.

Nos conseillers seront également présents lors de la séance du comité de suivi du référentiel qui se tiendra le 2 juillet. La politique que le Gouvernement veut mettre en œuvre sera fondée sur le partenariat. Elle sera équilibrée, efficiente et respectueuse des prérogatives de chacun.

A la vérité, et je l'ai constaté en tant qu'élu local, est que nous ne saurions assurer les secours d'urgence aux personnes sans le concours des sapeurs-pompiers. Vous êtes souvent le dernier rempart de l'Etat pour assurer la protection de nos populations.

Avec Marisol TOURAINE, nous ferons en sorte que chacun trouve sa place et que le rôle des 250 000 sapeurs-pompiers, qu'ils soient secouristes, infirmiers, médecins ou commandant des opérations de secours,

soit clairement reconnu. Le dispositif de secours mis en place conjointement avec le ministère de la Santé, doit être respectueux du pouvoir de police des préfets, garant de la bonne direction des opérations de secours, et de l'égalité des territoires face aux crises de toute nature.

Je tiens à remercier le Président FAURE pour avoir su, en lien étroit avec Yves ROME, défendre efficacement notre modèle. Je veillerai de mon côté à ce que ce dossier, qui est pour moi prioritaire, fasse l'objet d'un suivi vigilant. J'ai donné à mon cabinet et à mes services des consignes très claires à ce sujet.

**

Il est un autre dossier qui va nous mobiliser dans les prochains mois et qui me paraît essentiel.

Le Président de la République a annoncé une grande réforme de notre organisation territoriale.

Cette réforme a de grandes ambitions : créer des régions de taille européenne propre à assurer le développement économique ; développer les intercommunalités pour mieux mutualiser les moyens et améliorer les services offerts aux citoyens ; renforcer l'exercice de la démocratie locale.

Cette réforme implique à terme la suppression du conseil général, tout en préservant le département comme cadre administratif. Elle aura donc nécessairement un impact sur l'organisation territoriale de la sécurité civile.

Je veux là aussi indiquer quelques préalables. Je souhaite que nous respections tout ce qui a pu être bâti jusqu'à présent. Je souhaite que nous puissions continuer d'assurer une réponse opérationnelle de proximité, à l'échelle départementale qui me semble parfaitement adapter.

Nos ressources humaines devront continuer à être gérées au plus près de leur base, qu'il s'agisse des

sapeurs-pompiers volontaires liés à leur territoire communal, ou des sapeurs-pompiers professionnels, qui assurent au quotidien leurs missions de secours à partir des casernes.

Je veux donc les rassurer sur ce point.

Le maillage départemental est pertinent pour une réponse opérationnelle efficace. Ce sont là deux fondamentaux importants, à partir desquels nous allons donc devoir nous mettre autour d'une table, pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre dispositif.

A l'heure où le pays se réforme, se remet en question pour surmonter une crise sévère, le service public d'incendie et de secours ne peut évidemment pas rester en marge des réflexions. Si nous devons être amenés à moderniser le cadre institutionnel de nos services d'incendie et de secours, l'ancrage territorial ne serait donc pas remis en cause. La méthode s'appuierait sur un maître-mot : la concertation.

Je demanderai au président de la CNSIS, Yves ROME, au président du CNSPV, Jean Paul BACQUET, et au Préfet PAPAUD, de nous faire part le moment venu de leurs réflexions et propositions. Je les connais bien et je sais qu'ils sauront être attentifs à vos préoccupations.

Ils seront aidés en cela par la fédération et l'association des directeurs, qui alimenteront le débat, et par les partenaires sociaux qui seront des forces de proposition.

S'agissant des évolutions de votre encadrement supérieur, un important travail a été accompli par les équipes du directeur général, en qui j'ai toute confiance. J'accorde également tout mon soutien à votre directeur des sapeurs-pompiers.

Ce binôme de talent nous propose aujourd'hui une réforme de l'encadrement supérieur.

Elle devra être évoquée avec vous, les partenaires de la gouvernance des SDIS. Nous devons échanger

également avec les partenaires sociaux, qui expriment régulièrement et légitimement leur volonté de s'impliquer sur ces sujets.

Nous nous devons d'être imaginatifs et modernes pour permettre une gestion rénovée de la ressource humaine.

Elle passe par une sélection, une valorisation et une mobilité de celles et ceux à qui l'on confiera à l'avenir la direction des corps de sapeurs-pompiers. Cette réforme doit être pensée également afin de faciliter l'évolution des services d'incendie et de secours dans le cadre de la réforme territoriale que j'évoquais à l'instant.

Nous avons pour ce sujet des rendez-vous, et nous les tiendrons.

**

Permettez-moi d'aborder encore un sujet d'une grande importance, celui de l'avenir du volontariat, qui est la garantie de notre modèle de distribution des secours.

Comme vous le savez, un plan d'action pour les sapeurs-pompiers volontaires, comportant 25 mesures, a été signé le 11 octobre 2013. Il a pour principal objectif de faire en sorte que, d'ici trois ans, nous comptions 200 000 citoyens engagés en qualité de sapeurs-pompiers volontaires. Le Premier Ministre et moi-même voulons que cet Engagement pour le volontariat soit tenu.

Il appartient donc dorénavant à tous les acteurs de la sécurité civile de se saisir de ce plan d'action et de l'appliquer localement, avec l'appui du réseau fédéral, des équipes de direction et des élus.

D'ores et déjà, plusieurs de ces actions ont été mises en œuvre. Nous aurons l'occasion d'en faire le bilan lors de votre prochain congrès national en Avignon.

Mais l'une de ces 25 mesures revêt une importance particulière. Elle résulte d'une volonté du Président de la République et sera mise en œuvre dès aujourd'hui.

Il s'agit de la campagne nationale de communication en faveur du volontariat.

Le message de cette campagne repose sur la promotion d'un engagement humain et citoyen, accessible à tous.

Il s'agit de faire appel à ce qu'il y a de meilleur chez nos concitoyens pour les convaincre d'assurer - comme vous - la protection de leurs voisins, de leurs proches, de leurs familles.

Son accroche principale est :

« Sapeur-pompier + volontaire = moi aussi ».

Il appartient aux SDIS de relayer partout en France cette campagne, qui sera déclinée sur tous les supports de communication.

A cette fin, un « kit territorial » sera mis à la disposition de vos dirigeants, de vos élus, de vos représentants et des sapeurs-pompiers. Je compte donc bien entendu sur votre mobilisation complète pour la relayer.

Dans quelques semaines va débiter la saison estivale.

Elle est pour beaucoup de nos concitoyens synonyme de détente et de repos, de bonheur familial et personnel. Je sais qu'elle évoque surtout pour vous des risques accrus d'accidents qui augmentent votre sollicitation.

Je vous remercie par avance pour votre mobilisation.

Je demande à chacune et à chacun d'entre vous de songer à assurer sa propre sécurité et celle de ses équipiers pour mieux assurer celle de nos concitoyens.

Cette journée nationale des sapeurs-pompiers sera demain, dans chaque département, l'occasion d'une rencontre privilégiée avec la population.

Vous lui ferez découvrir votre métier, votre activité, votre passion, vos valeurs. Je ne doute pas que vous allez susciter des vocations.

En cette année où nous célébrons le 70^{ème} anniversaire de la Libération et où nous commémorons le centenaire de la première guerre mondiale, j'ai eu cet après-midi le privilège de procéder à un dépôt de gerbe à l'Arc-de-Triomphe aux côtés de jeunes sapeurs-pompiers que je salue.

Ce fut pour moi un moment symbolique fort et chargé d'émotion. A travers moi, ai-je songé, c'est la Nation reconnaissante qui rend hommage aux 250 000 sapeurs-pompiers de France.

Sapeurs-pompiers de France, vous pouvez être fiers des valeurs qui vous guident.

Je vous remercie.